

**ARRÊTÉ DEP-2024-203 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 11 août 2004 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Assistant(e) technique en milieu familial et collectif ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Assistant(e) technique en milieu familial et collectif pour la session 2024 dans l'académie de Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Catherine MAGNE, professionnelle

Vice-présidente :

Madame Radia OUBBEA, enseignante

Enseignants :

Monsieur Rémy ABBATE

Madame Pascaline GRAMMATICO

Professionnels :

Monsieur Christian CASPAR

Madame Emilie LAURENT

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER